

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1920)  
**Heft:** 5

**Nachruf:** Dapples, Charles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NÉCROLOGIE

## Le colonel Charles Dapples.

Le 21 février est décédé, au château de Bèthusy sur Lausanne, le colonel Charles Dapples, ingénieur.

Bourgeois de Morges, Bremblens et Lausanne, Charles Dapples était né en 1837; il avait fait ses études d'ingénieur à l'Ecole spéciale, où il fit partie de la société de *Stella*, où il reçut des leçons du futur colonel J.-J. Lochmann, qui venait de sortir brillamment de l'Ecole Centrale de Paris et où il obtint son diplôme en 1859. Il travailla dans nombre d'entreprises civiles. Le 25 septembre 1882, il était nommé Municipal en remplacement de M. J.-J. Lochmann, appelé à Berne comme chef d'arme du génie. L'année suivante, le 26 novembre 1883, il donnait sa démission pour se consacrer tout entier à son enseignement à l'Ecole spéciale (Ecole d'ingénieurs) où il avait été nommé en 1882 et où il professa jusqu'en 1907. De 1894 à 1898, il assumait la charge de la direction de l'Ecole. Comme marque de distinction et d'estime, comme couronnement de sa carrière scientifique, le Conseil d'Etat l'avait nommé, le 1<sup>er</sup> août 1916, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

C'était un spécialiste des questions de balistique et de tir et une personnalité bien connue dans le monde des tireurs. Il s'est toujours vivement intéressé aux améliorations de notre fusil de guerre. On n'a pas oublié le magistral article qu'il consacra, le 10 mai 1909, dans la *Gazette de Lausanne*, au nouveau fusil suisse, à l'occasion du nouvel armement des troupes et sa conférence à la Société des carabiniers de Lausanne, le 16 mai 1915, sur les résultats comparés du tir avec l'ancienne et la nouvelle munition.

Au début de l'introduction des canons rayés, alors qu'il s'agissait d'étudier et de fixer la vitesse initiale des nouveaux projectiles ogivaux, son beau-frère, le célèbre physicien Louis Dufour, fut chargé, par les autorités

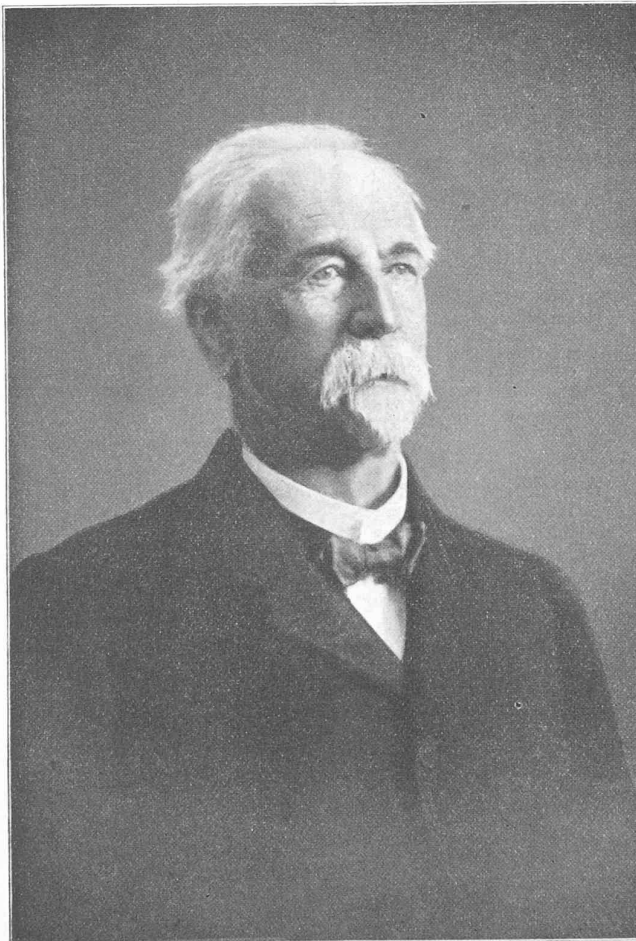
fédérales, d'instituer et d'organiser des expériences et des mesurages; Louis Dufour imagina, dans ce but, un pendule électrique et il demanda au jeune lieutenant d'artillerie Charles Dapples de collaborer à ses travaux; ce dernier lui suggéra diverses réformes, entre autres celle dite du « millième », qui attira l'attention sur le jeune artilleur et le lança dans le domaine du tir.

Ceci appelle une explication: Depuis plus d'un demi-siècle, les artilleurs se servent pour mesurer les angles, d'une unité particulière, appelée « millième », qui permet l'adaptation du système métrique et de ses unités principales à cette mesure d'angles, qui ne pouvait se faire auparavant qu'avec la méthode longue et compliquée des degrés, minutes et secondes d'arc. Cette unité nouvelle fut proposée pour la première fois à Thoune en 1864 par le capitaine d'artillerie Charles Dapples, qui faisait partie de la Commission permanente de tir, adjointe au Bureau fédéral de l'artillerie. Les collègues du capitaine Dapples adoptèrent immédiatement son idée; des hausses graduées en millièmes furent fabriquées par la maison Kern, d'Aarau, et le système introduit dans l'armée Suisse. Ce système resta inaperçu durant trente ans et fut tout d'abord imité par l'artillerie française, puis par Krupp,

suivi bientôt par tous les pays, sauf l'Angleterre, qui n'a pas le système métrique comme unité de mesure. L'une des causes de la supériorité du matériel d'artillerie actuellement employé, qui réside dans la simplicité des mesures nécessaires pour le pointage et la rectification du tir, est donc le fait de Charles Dapples.<sup>1</sup>

Il fut pendant longtemps président du conseil d'administration de la Société immobilière d'Ouchy (Hôtels Beau-Rivage et Palace) à laquelle il a rendu de signalés services, de la Grande Brasserie de Beauregard, de la Société de l'Hôtel des Salines de Bex, et d'autres en-

<sup>1</sup> Voir à ce sujet à la page 39 du *Bulletin technique* de 1915 l'article de M. Dapples sur « Le Millième des artilleurs ».



† CHARLES DAPPLES.

ancien directeur de l'Ecole d'ingénieurs et professeur honoraire à l'Université de Lausanne.

treprises où ses avis dictés par le bon sens et la modération étaient très écoutés.

Avec le colonel Dapples disparaît une figure lausannoise les plus connues et les plus sympathiques.

(*Gazette de Lausanne.*)

## BIBLIOGRAPHIE

**Schlussbericht über den Internationalen Wettbewerb für einen Bebauungsplan der Stadt Zürich und ihrer Vororte.** En vente au prix de fr. 12.— à la Baukanzlei I, Stadthaus, Zürich I.

La Direction des Travaux de la Ville de Zurich vient de publier en un volume in-quarto l'ensemble de la documentation provenant du concours international ouvert de 1915 à 1918 en vue de l'étude d'un plan d'extension<sup>1</sup> pour la ville de Zurich et sa banlieue.

Cet ouvrage constitue l'œuvre la plus récente et la plus complète consacrée à la question des plans d'extension. Abondamment illustré, il permet à ceux mêmes qui n'ont suivi que de loin ce concours d'en étudier la genèse, les manifestations, et d'en apprécier les résultats à l'aide des commentaires et critiques des projets présentés et primés.

L'étude des documents condensés dans ce volume constitue une sorte de cours pratique d'urbanisme, que l'on envisage cette étude au point de vue des précisions qu'elle donne sur l'organisation de concours semblables, ou que l'architecte y cherche des directives en vue de l'étude des problèmes à résoudre.

A ce point de vue, la monographie sur le concours de Zurich sort absolument du cadre des ouvrages théoriques traitant de l'art « d'agrandir les villes ». Il s'agit, non plus de théories, mais de l'adaptation à une parcelle de notre pays des principes que la « renaissance de l'urbanisme » a fait codifier et desquels se dégagent les lois qui ont fait le charme des vieilles cités et celles propres à assurer aux villes modernes un développement harmonieux et normal.

A parcourir ces documents, on constate une fois de plus combien l'organisation du concours de Zurich, la documentation remise aux concurrents, les précisions du programme, la hauteur de vue de celui-ci, constituent à elles seules une œuvre admirable de science et de technique, créant un titre d'orgueil aux Autorités de la ville de Zurich et un devoir pour bon nombre de celles d'autres villes suisses.

<sup>1</sup> Nous rappelons que les résultats de ce concours ont été commentés par M. Cam. Martin dans un article paru sous le titre: « Le concours pour le plan d'extension de Zurich » aux pages 117 et suivantes du *Bulletin technique* de 1918. — *Réd.*

En basant et en étayant le programme de son concours sur tous les documents statistiques et économiques désirables, documents établis avec clarté et précision, la Municipalité de Zurich a fixé une méthode de travail applicable à l'ensemble de notre pays tout au moins, méthode qui simplifiera singulièrement le travail des administrations d'autres villes lorsqu'elles se trouveront dans l'obligation de s'occuper de l'agrandissement de leur cité.

L'ouvrage débute par des considérations historiques sur la ville de Zurich. On y trouve le programme de concours et tous les documents remis aux concurrents. On y trouve encore le procès-verbal des opérations du Jury et les critiques générales concernant l'ensemble des projets présentés, ces critiques étant groupées en chapitres distincts traitant de la navigation intérieure, ports, terrains industriels, etc. Les autres chapitres sont consacrés à examiner les études tendant à l'amélioration des transports marchandises et voyageurs à grandes distances, comme au trafic de banlieue, etc.

Les propositions pour un métropolitain et celles tendant à améliorer le réseau des tramways font l'objet de critiques distinctes.

Les rues à grand trafic, ou secondaires, les espaces libres, sont autant de points traités séparément, résumant les arrêts du Jury dans ces questions.

Il en est de même des propositions demandées aux concurrents concernant des suggestions en vue de nouveaux règlements sur la police des constructions, comme celles ayant trait aux dispositions spéciales pour les quartiers de la vieille ville.

Enfin, l'ouvrage se termine par la critique des projets primés.

Nous avons dit que celui-ci était abondamment illustré. On y trouve, en effet de nombreux documents graphiques, accompagnant les documents statistiques et tous les projets primés sont reproduits, ainsi que leurs annexes, vues fragmentaires ou de détails.

L'œuvre que vient de terminer la Direction des Travaux de la Ville de Zurich, nous ne saurions trop le répéter, est un ouvrage précieux, qui fait honneur à notre pays et qui rendra à la science de l'urbanisme des services incomparables.

G. E.

## CARNET DES CONCOURS

Le concours organisé par la Banque Populaire de la Broye, à Payerne, a donné les résultats suivants :

I <sup>er</sup> prix	M. George Epitoux, architecte, à Lausanne.
II <sup>e</sup> »	<i>ex-æquo</i> , M. Laverrière, architecte, à Lausanne.
III <sup>e</sup> »	MM. Huguenin et Schorp, arch., Montreux.
	M. Chapallaz, arch., à La Chaux-de-Fonds.

## Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Comité centr. S.I.A.	Fondation Geiser	31 mai 1920	Fr. 1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne . . . . .	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève . . . . .	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Saconnex)	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Zurich . . . . .	Banque Populaire Suisse	31 mars 1920	35 000 Achat : 2000 par projet	Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1919.
Berne . . . . .	Plan d'alignement et de construction	31 mars 1920	15 000 et 1500 par projet acheté	Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1 <sup>er</sup> janv. 1919.